Carcassonne (11) : un réseau de voleurs de métaux roumains

03/04/2014 à 22h10

De mars à décembre 2012 un réseau de voleurs Roumains a fait la razzia sur les métaux dans une quarantaine de caves coopératives. 4, 4 t pour un montant de plus de 56 000,00 €.

Les vols de cuivre, un véritable fléau, la SNCF est en première ligne pour ces actes de délinquance. Les trois prévenus (deux étaient présents) qui comparaissaient, hier, devant le tribunal correctionnel, s'étaient spécialisés, eux, dans les caves coopératives. De mars à décembre 2012, ils ont écumé pas moins d'une quarantaine de caves coopératives à un rythme digne d'un Stakanov. À leur tableau de chasse, les caves de Rouffiac d'Aude, Lézignan-Corbières, Capendu, Aigues-Vives, Azille… leurs proies : les robinets, vannes, tuyaux en cuivre, bronze, laiton, étain… tout était bon pour se faire de l'argent.

Les deux Roumains, Gheorghe Cazamir, âgé de 45 ans, et Liviu-Lonut Turic, 24 ans, comparaissent pour ces cambriolages qu'ils reconnaissent en partie mais aussi pour association de malfaiteurs et blanchiment d'argent. Car leur affaire tournait plutôt bien. En l'espace de quelques mois ils ont ainsi pu dérober quelque 4, 4 t de métaux avec un bénéfice estimé à pas moins de 56 000,00 €.

Car aussitôt le méfait perpétré, ils revendaient leur butin à une société spécialisée dans la récupération des métaux ; l'América-fer qui leur versait sur des comptes des sommes rondelettes qu'ils s'empressaient d'encaisser. Les deux prévenus n'ont guère été très bavards sur leur trafic, se chargeant mutuellement.

Les avocats de la défense tenteront de minimiser le rôle de leurs clients chargeant mutuellement l'autre, indiquant qu'une organisation qui les dépasse existe bel et bien. Après délibérations le tribunal a condamné Liviu-Lonut à 4 ans de

prison ferme et Gheorghe Cazamir à 5 ans et le troisième prévenu à un an. Les prévenus devront également rembourser les parties civiles, très nombreuses, à hauteur de près de 1 000 000 € au total.
La Dépêche